

Poursuivre sur la lancée
MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE 2021

Introduction

Depuis 2000, l'Assemblée des Premières Nations (APN) participe à l'exercice prébudgétaire fédéral annuel pour souligner les priorités des Premières Nations et fournir une analyse globale des investissements requis afin de continuer de réduire l'écart entre les Premières Nations et le reste du Canada au chapitre de la qualité de vie et du bien-être. Pour 2021, l'APN a donné son avis sur le thème du budget de cette année : « Mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour relancer l'économie canadienne alors qu'elle se relève de la pandémie de COVID-19 ».

L'APN reconnaît que le Canada se trouvera dans une situation financière très différente après la pandémie de COVID-19. Même si aucun budget fédéral annuel n'a été publié officiellement au cours de l'exercice financier 2019-2020, les besoins cernés sont encore plus grands dans le contexte d'une pandémie mondiale. En tant que groupe à la croissance la plus rapide au Canada¹, les Premières Nations ont besoin d'investissements maintenant pour suivre le rythme de leur croissance tout en s'assurant qu'elles ont les moyens non seulement de relever les nombreux défis sociaux et économiques aggravés par la pandémie de COVID-19, mais aussi de contribuer à préparer le Canada à son avenir post-pandémie.

À l'échelle internationale, les Nations Unies, les économistes, le Forum économique mondial et de nombreux partenaires affirment que des mesures urgentes sont nécessaires pour réduire les inégalités, atténuer les effets des changements climatiques et permettre une forte reprise économique à la suite de la pandémie. L'initiative « Grande réinitialisation », lancée par le Forum économique mondial avec des partenaires comme S.A.R. le prince de Galles (en juin 2020), est un appel à la communauté internationale à repenser les fondements des systèmes économiques et sociaux pour un avenir plus juste et résilient. C'est un appel à l'action mondiale qui concerne le Canada et ses engagements à l'égard du développement inclusif et durable et d'une action climatique à la hauteur de l'urgence que nous avons provoquée. Nous faisons remarquer que les investissements dans les Premières Nations susciteront de grandes retombées pour l'économie canadienne, qui compenseront et dépasseront leur coût avec le temps.

Les tendances mondiales à la croissance de l'inégalité des revenus étaient une grande préoccupation avant la pandémie (voir le *Rapport sur les inégalités mondiales*, 2018). À l'égard de plusieurs indices mesurant les inégalités, le Canada réussit habituellement mieux que les États-Unis, mais pas aussi bien que l'Union européenne, par exemple. L'APN soutient que le Canada peut faire davantage et que les investissements dans le

¹ Statistique Canada, *Les Premières Nations, les Métis et les Inuits au Canada : des populations diverses et en plein essor*, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-659-x/89-659-x2018001-fra.htm>.

bien-être des Premières Nations sont essentiels pour respecter les engagements du Canada envers les droits de la personne et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.

Le Programme à l'horizon 2030 exige que le Canada se concentre sur les plus pauvres et vulnérables au moment d'élaborer des stratégies pour le développement économique et social. À l'Assemblée générale des Nations Unies cette année (laquelle célébrera le 75^e anniversaire des Nations Unies à l'automne), la relation entre les réponses à la pandémie, les droits de la personne et le développement durable sera un thème clé. L'APN estime que le Canada doit adopter une approche stratégique en matière de décisions budgétaires qui est guidée par les besoins nationaux, en intensifiant la consultation et la coopération avec les peuples autochtones sur :

1. les priorités des Autochtones pour la décennie restante au Programme à l'horizon 2030;
2. ce qui est requis pour respecter les obligations du Canada en matière de droits de la personne des peuples autochtones, y compris les divers traités de l'ONU sur les droits de la personne et la Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones.

L'APN a noté que, dans son discours en 2017 à la 72^e Assemblée générale des Nations Unies, le premier ministre a parlé de la situation des droits des peuples autochtones du Canada et de l'engagement du Canada à promouvoir le Programme à l'horizon 2030 étant donné qu'il a une incidence sur les peuples autochtones. Il a dit : « Nous savons que personne ne peut espérer avoir une chance réelle et égale de réussir sans les éléments suivants : une bonne santé; une collectivité solide; un bon emploi bien rémunéré; une éducation de qualité et un endroit où vivre qui est sécuritaire et abordable. Bien entendu, cela s'applique aussi aux peuples autochtones. »

Dans le présent document, les investissements nécessaires dans le budget 2021, répartis par domaine et programme, ont été déterminés à partir du budget 2020 et incluent les coûts supplémentaires liés à la pandémie de COVID-19. Sous chaque rubrique sont aussi indiqués les résultats prévus : les bénéfices pour les économies des Premières Nations et le produit intérieur brut du Canada, les économies en coûts sociaux qui seront réalisées par des investissements stratégiques, ou l'amélioration attendue des résultats socioéconomiques.

Quand les Premières Nations réussissent, le Canada réussit aussi.

Résumé des investissements fédéraux requis — Budget 2021		
Domaine d'investissement	Programme	Sur 5 ans
Langues des Premières Nations	Maternelle — 12 ^e année (SAC)	1,29 G\$
	Éducation permanente (Patrimoine canadien)	1 G\$
Services à l'enfance et à la famille	Exercice de la compétence (SAC)	3,5 G\$
Gouvernance	Financement du soutien des bandes (SAC)	2,7 G\$
	Avantages sociaux des employés des bandes (SAC)	400 M\$
	Développement professionnel et institutionnel (SAC)	300 M\$
	Conseils tribaux (SAC)	100 M\$
Éducation	Maternelle — 12 ^e année (SAC)	609 M\$
	Aide aux étudiants de niveau postsecondaire (SAC)	1,73 G\$
	Éducation des adultes (SAC)	1,09 G\$
	Établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations (SAC)	384 M\$
	Infrastructures éducatives (SAC)	2,98 G\$
Santé	Transformation de la santé (SAC)	762 M\$
	Infrastructures de santé (SAC)	586 M\$
	Bien-être mental (SAC)	1,33 G\$
Infrastructures, eau, logement	Tous les besoins d'amélioration d'infrastructures, de nouveaux logements, de routes toutes saisons, exploitation et entretien (SAC)	13,86 G\$
	Refuges dans les réserves (SAC)	125 M\$
Application des droits	Bureau du commissaire au traité (RCAAN)	85 M\$
	Premières Nations sans assise territoriale (RCAAN)	83 M\$
	Revendications particulières (RCAAN)	8,53 G\$
	Ajouts aux réserves (SAC)	23 M\$
Développement économique	Développement économique et stratégie commerciale (SAC)	1,7 G\$
	Stratégie pour l'emploi et les compétences des Autochtones (EDSC)	628 M\$

	Invalidités (EDSC)	650 M\$
	Connectivité (ISDE) (SAC)	500 M\$
	Emplois et approvisionnement post-COVID	300 M\$
Droits des femmes	Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat (SAC)	1,25 G\$
	Mise en œuvre des appels à la justice de l'Enquête nationale sur les FFADA (RCAAN)	3,5 G\$
Justice réparatrice	Infrastructures de sécurité communautaire (JC) (CFP)	500 M\$
	Création de programmes de justice réparatrice dans les Premières Nations locales (JC)	750 M\$
	Création de programmes de sécurité communautaire des Premières Nations (JC) (SAC)	600 M\$
	Amélioration pour la police des Premières Nations (JC) (SAEA)	3 G\$
Environnement	Incidences et planification (ECCC)	850 M\$
	Infrastructures vertes (ECCC)	8,5 G\$
	Énergie propre (ECCC)	2,1 G\$
	Conservation (ECCC)	1,94 G\$
	Stratégie de sécurité et souveraineté alimentaires menée par les Premières Nations (SAC)	650 M\$
	Réforme de la <i>Loi canadienne sur la protection de l'environnement</i> (LCPE)	1,2 G\$

Priorité : Langues — Ministre de Services aux Autochtones (SAC) et ministre de Patrimoine canadien

Investissements requis

- Application de la *Loi sur les langues autochtones* pour les Premières Nations : 2,29 G\$
 - Maternelle — 12^e année : 1,29 G\$
 - Éducation permanente : 1 G\$

Résultats prévus

- Application des mesures de la *Loi sur les langues autochtones* pour assurer la préservation et la revitalisation des langues autochtones, centrées sur le principe du contrôle autochtone, comme indiqué dans l'analyse des coûts 2018 de l'APN

Priorité : Services à l'enfance et à la famille — Ministre de SAC

Investissements requis

- Exercice de la compétence en services à l'enfance et à la famille : 3,5 G\$
- Financement accru pour le principe de Jordan, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants autochtones et le programme pour la prévention de la violence familiale pour répondre aux besoins

Résultats prévus

- Travail conjoint avec les Premières Nations sur l'harmonisation des politiques, des programmes et des modèles de financement pour appliquer la loi sur la protection de l'enfance conformément au protocole d'entente récent
- Application du cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones (AGJEA) et du principe de Jordan
- Sécurité accrue des familles et des enfants des Premières Nations

Priorité : Gouvernance — Ministre de SAC

Investissements requis

- Programmes de gouvernance totalisant 3,5 G\$, incluant :
 - Financement du soutien des bandes : 2,7 G\$
 - Avantages sociaux des employés des bandes : 400 M\$
 - Développement professionnel et institutionnel : 300 M\$
 - Conseils tribaux : 100 M\$

Résultats prévus

- Gouvernance financière, administrative et politique améliorée, notamment utilisation plus efficace des ressources
- Recrutement et maintien en poste de ressources humaines qualifiées, entraînant une meilleure administration des Premières Nations
- Prestation de services groupée et professionnelle
- Création de nouvelles institutions nécessaires pour soutenir une nouvelle relation financière

Priorité : Éducation — Ministre de SAC

Investissements requis

- Investissements dans l'éducation des Premières Nations totalisant 6,78 G\$ incluant :
 - Maternelle — 12^e année : 609 M\$
 - Aide aux étudiants de niveau postsecondaire : 1,73 G\$
 - Éducation des adultes : 1,09 G\$
 - Établissements d'enseignement postsecondaire des Premières Nations : 384 M\$
 - Infrastructure éducative : 2,97 G\$

Résultats prévus

- Comblent l'écart au chapitre de la scolarité, augmentant ainsi l'emploi et le PIB du Canada
- Administration par les Premières Nations d'une éducation de qualité et culturellement adaptée
- Réparer les 140 écoles et les 69 résidences pour enseignants exigeant actuellement des ajouts et remplacer immédiatement 46 nouvelles écoles et 76 résidences pour enseignants
- Payer les coûts supplémentaires dus à la COVID-19 (salaires des employés additionnels et fournitures pour garder les enfants en sécurité)

Priorité : Santé — Ministre de SAC

Investissements requis

- L'investissement total requis s'élève à 2,648 G\$:
 - Soutien à la transformation de la santé des Premières Nations (transformation des systèmes de santé, gouvernance et engagement) : 762 M\$
 - Infrastructure de santé (amélioration de l'infrastructure actuelle, soutien aux nouvelles infrastructures, exploitation et entretien) : 586 M\$
 - Mise en œuvre du continuum du bien-être mental des Premières Nations (planification communautaire complète en santé mentale, équipes de bien-être mental, SNPSJA, PNLAADA) : 1,3 G\$

Résultats prévus

- Préparation accrue aux pandémies
- Infrastructure de santé renforcée pour répondre aux exigences des systèmes de santé transformés

- Bien-être communautaire accru, réduisant les dépenses de santé des Premières Nations, du Canada et des provinces ou territoires
- Systèmes de santé mis au point par les Premières Nations et qui respectent la relation de nation à nation

Priorité : Logement, infrastructure, eau et services d'urgence pour les Premières Nations — Ministre de SAC, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile

Investissements requis

- L'investissement total requis s'élève à 13,98 G\$:
 - Logements neufs, rénovés et réparés : 4 G\$
 - Nouveaux refuges dans les réserves (en plus de ceux annoncés en mai 2020) : 125 M\$
 - Remplacement et réparation des infrastructures : 982 M\$
 - Nouveaux investissements pour les déchets solides et l'énergie : 1,4 G\$
 - Routes toutes saisons : 4,6 G\$
 - Eau — nouvelle infrastructure, réparations, exploitation et entretien : 2,5 G\$
 - Services d'urgence : 375 M\$

Résultats prévus

- L'investissement dans les infrastructures génère une hausse du PIB de 1,43 \$ par dollar dépensé ainsi que 9,4 emplois par million de dollars dépensés, et 0,44 \$ de chaque dollar dépensé par le gouvernement est récupéré en recettes fiscales supplémentaires. Ces résultats sont multipliés dans les Premières Nations qui ont un déficit persistant d'infrastructures².
- Poursuite de l'élimination des avis de faire bouillir l'eau de longue date.
- À long terme, la valeur actualisée du PIB généré par dollar de dépense en infrastructure publique (rendement des investissements) se situe entre 2,46 \$ et 3,83 \$³.
- Les besoins immédiats en logement des Premières Nations sont comblés et le surpeuplement est éliminé, ce qui entraîne de meilleurs résultats en matière de santé.
- Les résultats scolaires sont améliorés, car les enfants ont un espace sûr où étudier.

² The Broadbent Institute, *The Economic Benefits of Public Infrastructure Spending in Canada*, <https://www.iuoelocal793.org/wp-content/uploads/2015/09/Broadbent-Study.pdf>.

³ *Ibid.*

- Les personnes vulnérables ont un lieu sûr, ce qui les rend moins vulnérables (selon l'Enquête sur les FFADA).
- Les nouvelles sociétés régionales de logement rendent des comptes aux Premières Nations.
- Les Premières Nations sont soutenues par les activités de préparation aux urgences, d'atténuation, d'intervention et de rétablissement en cas d'urgence, qui sont gérées et dirigées par les Premières Nations.

Priorité : Application des droits — Ministre des Relations Couronne-Autochtones et ministre de SAC

Investissements requis

- L'investissement total requis s'élève à 4,84 G\$:
 - Bureau du commissaire au traité : 85 M\$
 - Premières Nations sans assise territoriale : 83 M\$
 - Revendications particulières : 12,5 M\$
 - Regarnir le Fonds de règlement des revendications particulières : 2,8 G\$ pour 2023-2025
 - Ajouts aux réserves (SAC) : 23 M\$

Résultats prévus

- Un processus efficace de mise en œuvre des traités, de récupération des terres, de justice et de développement économique
- Un processus de revendications particulières indépendant, impartial, rapide et juste

Priorité : Développement économique — Ministre de SAC, ministre d'Emploi et Développement social Canada et ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

Investissements requis

- L'investissement total requis s'élève à 3,78 G\$:
 - Développement économique et stratégie commerciale : 1,7 G\$
 - Comprend la création d'un centre des Premières Nations pour le commerce et l'accès aux marchés : 650 M\$
 - Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi des Autochtones (SFCEA) : 628 M\$
 - « Ne laisser personne de côté », une stratégie pour que les gouvernements des Premières Nations mettent en place des programmes et des services

- novateurs pour leurs citoyens handicapés ou ayant des problèmes socioéconomiques : 650 M\$
- Connectivité des Premières Nations : 500 M\$
- Entreprises, emplois et personnes des Premières Nations : 300 M\$ sur 2 ans
 - Emplois et approvisionnement pour relancer l'économie locale et régionale

Résultats prévus

- Le développement économique des Premières Nations augmente le PIB du Canada et fait baisser la demande d'aide au revenu et d'autres programmes sociaux.
- Les investissements supplémentaires et les initiatives d'approvisionnement aident les Premières Nations à surmonter les effets économiques disproportionnés de la pandémie de COVID-19.
- Une capacité accrue des Premières Nations à participer à l'économie numérique. Seulement 31,3 % des ménages des Premières Nations atteignent la cible pour le réseau à large bande fixée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, comparativement à 85,7 % des ménages canadiens.

Priorité : Droits des femmes — Ministre de RCAAN et ministre des Femmes et de l'Égalité des genres

Investissements requis

- L'investissement total requis s'élève à 4,75 G\$:
 - Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat : 1,25 G\$
 - Mise en œuvre des appels à la justice de l'Enquête nationale sur les FFADA : 3,5 G\$

Résultats prévus

- Augmenter le nombre de femmes des Premières Nations propriétaires d'entreprise d'ici 2025, étant donné les écarts démontrés entre les revenus des hommes et des femmes des Premières Nations ayant les mêmes emplois dans les mêmes industries⁴
- Renverser les obstacles systémiques freinant le progrès social et économique des femmes

⁴ Conseil national de développement économique des Autochtones, *Rapport d'étape sur l'évolution de l'économie des Autochtones 2019*, <http://www.naedb-cndea.com/french/reports/NIEDB-ECONOMIC%20PROGRESS%20REPORT-FRENCH%20VERSION%202019.pdf>.

- Mettre en œuvre les appels à la justice pour garantir dans certains domaines les droits de la personne et des Autochtones

Priorité : Justice réparatrice – Ministre de la Justice, ministre de SAC

Investissements requis

- L'investissement total requis s'élève à 4,85 G\$:
 - Améliorations et accroissement des services de police des Premières Nations : 3 G\$
 - Amélioration des infrastructures de sécurité communautaire des Premières Nations : 500 M\$
 - Créer des programmes de justice réparatrice dans les Premières Nations locales : 750 M\$
 - Créer des programmes de sécurité communautaire des Premières Nations : 600 M\$

Résultats prévus

- Gouvernance améliorée par les Premières Nations de l'administration de la justice et du développement des programmes locaux
- Services de police robustes et culturellement adaptés dans les Premières Nations locales
- Diversité accrue dans le système judiciaire
- Droit coutumier et normes juridiques des Autochtones intégrés dans le cadre juridique canadien
- Création nécessaire de nouvelles institutions pour réduire la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale

Priorité : Environnement — Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Investissements requis

- L'investissement total requis s'élève à 15,2 G\$:
 - Documenter les effets des changements climatiques et planifier des solutions : 850 M\$
 - Développement d'infrastructures vertes : 8,5 G\$
 - Solutions d'énergie propre ou de recharge pour faire la transition à une économie verte : 2,1 G\$
 - Initiatives de surveillance et de conservation de l'environnement, y compris des investissements dans le programme des Gardiens des Premières Nations et le développement d'un réseau associé : 1,94 G\$

- Stratégie de sécurité et souveraineté alimentaires menée par les Premières Nations : 650 M\$
- Réforme de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) : 1,2 G\$

Résultats prévus

- Les Premières Nations seront capables de cerner et de documenter les effets changeants de la crise climatique pour élaborer des solutions d'atténuation, d'adaptation et d'intervention d'urgence culturellement adaptées. Mondialement, des investissements de 1,8 T\$ dans l'atténuation du changement climatique pourraient générer un bénéfice net total de 7,1 T\$⁵.
- Les Premières Nations diminueront leur dépendance au diesel et aux autres combustibles fossiles et bâtiront leur sécurité énergétique, réduisant ainsi les émissions de GES d'environ 80 millions de litres par an, ce qui entraînera des retombées sociales et économiques importantes pour elles.
- Les données actuelles suggèrent que chaque dollar investi dans le programme des Gardiens génère un rendement de 3 dollars et peut-être davantage par un financement soutenu, stratégique et dirigé⁶.

⁵ Global Commission on Adaptation, *Adapt Now: A Global Call for Leadership on Climate Resilience*, https://cdn.gca.org/assets/2019-09/Globalcommission_Report_FINAL.pdf.

⁶ Mémoire présenté au Comité permanent des finances par l'Indigenous Leadership Initiative, *Towards a National Indigenous Guardians Network*, <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/421/FINA/Brief/BR8398284/brexternal/Indigenousleadershipinitiative-e.pdf>.